académie
Clermont-Ferrand

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Loire

éducation
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DESIGNATION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

Code de l'éducation articles D241-24 à 35
Circulaire n° 2016-102 du 5 juillet 2016 (B.O. n° 28 du 14 juillet 2016)

Le mandat des délégués départementaux de l'éducation nationale (D.D.E.N), en fonction depuis la rentrée 2013 arrive à expiration à la rentrée scolaire 2017. En conséquence, il convient de procéder à leur renouvellement pour la rentrée scolaire 2017.

Conformément au code de l'éducation D 241-26, les délégués départementaux de l'éducation nationale sont désignés pour une durée de quatre ans par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur, après avis du conseil de l'éducation nationale institué dans le département.

Les délégués départementaux sont désignés par circonscription d'inspection départementale pour visiter aussi bien les écoles publiques que les écoles privées qui y sont installées.

Chaque délégation élit un président et un vice-président. Elle détermine les écoles que chaque délégué doit visiter.

Nul ne peut être désigné comme délégué départemental de l'éducation nationale s'il n'est âgé de vingt-cinq ans au moins et s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit contraire à la probité et aux bonnes mœurs ou s'il a été privé par jugement de tout ou partie des droits civils, civiques et de famille mentionnés aux articles 131-26 et 131-29 du code pénal.

Les instituteurs et les professeurs des écoles, en position d'activité, qui exercent leurs fonctions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et privées ne peuvent être désignés comme délégué départemental de l'éducation nationale.

Les parents d'élèves délégués départementaux ne peuvent être chargés de l'école où sont scolarisés leurs enfants.

Les maires et conseillers municipaux chargés des questions scolaires ne peuvent chargés des écoles de leur commune, ni des communes limitrophes.

Les délégués départementaux de l'éducation nationale communiquent aux inspecteurs de l'éducation nationale et à la municipalité tous les renseignements utiles qu'ils ont pu obtenir lors de leurs visites dans les écoles.

Chaque délégué correspond avec les autorités locales auxquelles il doit adresser ses rapports pour tout ce qui regarde l'état et les besoins de l'enseignement préélémentaire et élémentaire dans sa délégation.

Les délégués départementaux de l'éducation nationale peuvent être notamment consultés :

1° sur la convenance des projets de construction, d'aménagement et d'équipement des locaux que les communes doivent fournir pour la tenue de leurs écoles publiques ;

2° sur toutes les questions relatives à l'environnement scolaire, en particulier dans le domaine des actions périscolaires locales.

La commune peut en outre consulter les délégués sur les problèmes pour lesquels elle estime utile d'avoir leur avis, en particulier sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures scolaires.

Dans les écoles publiques, la visite des délégués départementaux de l'éducation nationale porte notamment sur l'état des locaux, la sécurité, le chauffage et l'éclairage, le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement, sur l'hygiène, la fréquentation scolaire.
La fonction des délégués s'étend à tout ce qui touche à la vie scolaire, notamment aux centres de loisirs, aux transports, aux restaurants, aux bibliothèques et aux caisses des écoles.

Le délégué départemental de l'éducation nationale ne formule pas d'appréciation sur les méthodes ni sur l'organisation pédagogique de l'école.

Dans les écoles privées, la visite du délégué départemental de l'éducation nationale porte sur les conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité de l'établissement. Il s'informe de la fréquentation scolaire.

Le délégué départemental de l'éducation nationale est membre de droit au conseil d'école avec voix délibérative.

CIRCONSCRIPTION DE BRIOUDE :

Monsieur BARBIER Jean	43380 CERZAT	retraité E.N.
Monsieur BEAUDON Bernard*	43100 JAVAUGUES	retraité E.N.
Monsieur BORDES Claude	43300 PINOLS	retraité E.N.
Madame BRUNEL Simone	43100 FONTANNES	retraitée E.N.
Monsieur CASTELLAN Alain	43000 LE PUY-EN-VELAY	retraité E.N.
Monsieur CHAPUIS Alain	43230 COUTEUGES	retraité E.N.
Madame CHAPUIS Nicole	43360 BOURNONCLE-SAINT-PIERRE	retraitée E.N.
Monsieur DESCHAUD Jean-Luc	43250 FRUGERES-LES-MINES	salarié du secteur privé
Madame DUMAS Marie-Claude	43230 PAULHAGUET	retraitée E.N.
Monsieur GRENIER Jean-Louis*	43360 ARVANT	retraité E.N.
Madame GREZE Denise	43100 PAULHAC	retraitée E.N.
Madame JACQUET Ginette	43410 LEMPDES-SUR-ALLAGNON	retraitée E.N.
Madame JACQUET Sylvette	43100 BRIOUDE	retraitée E.N.
Madame LESIGNE Suzanne	43390 AZERAT	retraitée E.N.
Madame MARION Nicole	43250 FRUGERES-LES-MINES	retraitée E.N.
Madame ROMEAS Marie*	43100 ST-LAURENT-CHABREUGES	retraitée
Monsieur ROUBINET Jean-Claude	43230 PAULHAGUET	retraité E.N.
Madame SAUVAN Eliane	43100 BRIOUDE	retraitée E.N.
Monsieur SEGUY André	43100 BRIOUDE	retraité E.N.
Monsieur THOMAS André	43100 PAULHAC	retraité E.N.

(20 DDEN dont 3 nouvelles candidatures*)

CIRCONSCRIPTION LE PUY NORD :

Madame BONGIRAUD Pilar	43000 POLIGNAC	retraitée E.N.
Monsieur BOYER Daniel	43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE	retraité E.N.
Madame BOYER Hélène	43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE	retraitée E.N.
Monsieur DUMAS Philippe	43700 BRIVES-CHARENSAC	retraité E.N.
Madame DUROURE Annie	43270 MONLET	retraitée E.N.
Monsieur MESTRE Gérard	43160 LA CHAISE-DIEU	retraité E.N.
Monsieur ORFEUVRE Jean-Jacques	43000 AIGUILHE	retraité
Monsieur PEYRET Gabriel*	43000 LE PUY-EN-VELAY	retraité
Madame PICHOT Bernadette*	43000 LE PUY-EN-VELAY	salariée du secteur privé
Madame PITAVY Marie-Paule	43500 CRAPONNE-SUR-ARZON	retraitée E.N.
Monsieur RUAT Gérard	43700 COUBON	retraité E.N.
Monsieur TARILLON Henri	43160 LA CHAISE-DIEU	retraité

(12 DDEN dont 2 nouvelles candidatures*)

CIRCONSCRIPTION LE PUY SUD :

Monsieur JOUVE Michel	43420 ST-ARCONS-DE-BARGES	retraité E.N.
Monsieur PRAT Jean-Claude	43000 AIGUILHE	retraité E.N.
Madame ROUSSEL Andrée	43000 LE PUY-EN-VELAY	retraitée E.N.
Monsieur SOUBEYRE Gabriel	43370 CUSSAC-SUR-LOIRE	retraité E.N.
Madame TRINCAL Eliane	43700 BLAVOZY	retraitée E.N.
Monsieur TRINCAL Gérard	43700 BLAVOZY	retraitée E.N.

(6 DDEN, pas de nouvelle candidature**)**

CIRCONSCRIPTION LE PUY YSSINGEAUX :

Madame BERRY Josette	43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE	retraitée E.N.
Monsieur BOYER Daniel	43350 BELLEVUE-LA-MONTAGNE	retraité E.N.
Monsieur BRUHIER Pierre	43200 SAINT-JULIEN-DU-PINET	retraité du secteur privé
Monsieur COSTON Jean-Paul	43800 SAINT-VINCENT	retraité E.N.
Madame COUDRAY Brigitte	43150 LES ESTABLES	retraitée E.N.
Monsieur DEBARD Alain	43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON	retraité E.N.
Monsieur DEFOUR Jean-Pierre	43200 LAPTE	retraité E.N.
Madame FLANDIN Martine	43200 YSSINGEAUX	retraitée E.N.
Madame GERENTES Elisabeth*	43150 LES ESTABLES	retraitée E.N.
Monsieur LASSEY Robert*	43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON	retraité
Madame LEFORT Jacqueline*	43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON	fonctionnaire du ministère de la défense en disponibilité
Monsieur LIOGIER Pierre*	43200 YSSINGEAUX	retraité collectivité territoriale
Madame MARTIGNON Christiane	43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON	retraitée E.N.
Madame MEJEAN Françoise	43700 COUBON	sans profession
Monsieur MIRMAND Michel*	43150 LAUSSONNE	retraité E.N.
Madame MOREL Marie-Paule*	43430 FAY-SUR-LIGNON	retraitée E.N.
Monsieur PEZELIER Alain	43810 ROCHE-EN-REGNIER	retraité E.N.
Madame PICQ Marie-Claire	43200 YSSINGEAUX	retraitée E.N.
Monsieur PUPIN Roger	43800 CHAMALIERES-SUR-LOIRE	retraité du secteur privé
Monsieur ROYER Claude	43150 LAUSSONNE	retraité
Monsieur RUIZ Denis	43260 LANTRIAC	retraité E.N.
Monsieur SEJOURNEE Frédéric	43000 LE PUY-EN-VELAY	délégué M.G.E.N.
Monsieur VILLE Louis	43700 BRIVES-CHARENSAC	retraité E.N.
Monsieur VOISIN Gilles*	43260 QUEYRIERES	retraité

(24 DDEN dont 7 nouvelles candidatures*)

CIRCONSCRIPTION DE MONISTROL-SUR-LOIRE

Monsieur BERTIN Eric	43130 RETOURNAC	retraité E.N.
Monsieur CHABANOLLE René	43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY	retraité du secteur privé
Madame FAURE Nicole	43200 SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	retraitée E.N.
Monsieur FRANCOIS Claude	43200 YSSINGEAUX	retraité E.N.
Madame LARDON Annie*	43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY	retraitée
Madame PAUT Cécile	43210 BAS-EN-BASSET	retraitée E.N.
Monsieur PETIOT Jacques	43220 DUNIERES	gérant d'une société privée
Madame SABATTIER Mireille	43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY	retraitée E.N.
Monsieur SEJOURNEE Frédéric	43000 LE PUY-EN-VELAY	délégué M.G.E.N.
Monsieur SURREL Robert	43590 BEAUZAC	retraité E.N.

(10 DDEN dont 1 nouvelle candidature*)